

Séance du 24 novembre 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 18 novembre 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mmes Taieb, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à M. Neys ; M. Millet-Barbé à Mme Brau-Boirie ; M. Soroste à M. Esmieu ; Mme Castel à M. Aguerre ; M. Laiguillon à M. Salducci ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Aragon à M. Etcheto.

EXCUSEE : Mme Juzan

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibérations du conseil municipal du 14 avril 2014, du 7 juin 2016 et du 20 octobre 2016 :

- 10 octobre 2016 – Mise en place d'un réseau Wifi pour la fourniture d'un accès Internet public et gratuit sur le territoire de la commune – Lot 1 : Fourniture, mise en place de l'architecture matérielle et logicielle du réseau Wifi – Groupement d'entreprises 2ISR-Parites – Détail quantitatif estimatif : 37 948,00 € HT – Accord-cadre à bons de commande d'une durée d'un an reconductible 2 fois avec un montant maximum annuel de 40 000 € HT – Lot 2 : Gestion des accès du public au réseau Wifi - Groupement d'entreprises 2ISR-Parites – Montant : 8 130,00 € HT – Accord-cadre à bons de

commande d'une durée d'un an reconductible 2 fois avec un montant maximum annuel de 25 000 € HT.

- 12 octobre 2016 – Quartier Sainte-Croix – Transformation d'un terrain de rugby en gazon naturel en terrain en gazon synthétique – Lot 1 : VRD, clôture et revêtement synthétique – Groupement solidaire SEE Guichard/Sobamat – Avenant n° 1 – Travaux supplémentaires : 14 114,00 € HT – Marché porté à 783 869,50 € HT, soit une augmentation de 1,91 %.

- 14 octobre 2016 – Etude de faisabilité et assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la création d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur – Avenant n° 1 de transfert du marché à la société Girus GE.

- 14 octobre 2016 – Régie des eaux – Renouvellement de canalisations – Groupement d'entreprises Néo Réseaux-Sogea – Montant : 1 109 644,00 € HT.

- 18 octobre 2016 – Fourniture de vêtements et chaussures – Lot 1 : Vêtements et sabots pour MNS – Société Kermasport – Détail quantitatif estimatif : 11 908,10 € HT – Accord-cadre à bons de commande d'un an reconductible 3 fois avec montants maximum suivants, période initiale : 16 000,00 € HT, période 1 : 4 000,00 € HT, période 2 : 5 000,00 € HT, période 3 : 4 000,00 € HT – Lot 2 : Bermudas et maillots de bain pour MNS – Société Kermasport – Détail quantitatif estimatif : 3 078,70 € HT – Accord-cadre à bons de commande d'un an reconductible 3 fois avec montant maximum par période de 2 000,00 € HT – Lot 3 : Chaussures de sport - Société Kermasport – Détail quantitatif estimatif : 7 984,10 € HT – Accord-cadre à bons de commande d'un an reconductible 3 fois avec montants maximum suivants, période initiale : 5 000,00 € HT, période 1 : 2 000,00 € HT, période 2 : 3 000,00 € HT, période 3 : 2 000,00 € HT.

- 19 octobre 2016 – Etude préalable à l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU dans le site du Prissé à Bayonne – Définition de principes d'aménagement et prescriptions réglementaires – Entreprise Bouriette et Vaconsin – Montant : 22 075,00 € HT – Tranche ferme : 14 375,00 € HT – Tranche optionnelle : 7 700 € HT.

- 20 octobre 2016 – Médiathèque – Prestation dans le cadre de l'action « Confluences » - Organisation d'une table ronde le mercredi 02 novembre 2016 – Conventions avec Mme Paula Jacques, M. Olivier Weber et M. Nicolas Hervy (alias Sylvain Coher) – Montant : 750,00 € nets de TVA par intervenant sur lesquels seront déduits les droits Agessa correspondants.

- 20 octobre 2016 – Médiathèque – Prestation dans le cadre de l'action « Mois du film documentaire » - Organisation d'une projection publique du film « Behind the yellow door » le 15 novembre 2016 – Convention avec la Scic-Sarl L'Atelier Documentaire – Montant : 109,09 € HT (TVA 10 %).

- 20 octobre 2016 – Médiathèque – Prestation dans le cadre de l'action « Mois du film documentaire » - Organisation d'une rencontre autour du bertsu le 08 novembre 2016 – Convention avec la société Txintxua Films – Montant : 300,00 € nets de TVA.

- 24 octobre 2016 – Fourniture de fontaines Ur-Bai en pierre et éléments de ferronnerie associés – Accords-cadres à bons de commande d'une durée d'un an reconductible 2 fois, affectés pour chaque période d'une quantité minimale de 2 fontaines et d'une quantité maximale de 4 - Lot 1 : Taille et finition de la fontaine en pierre – Entreprise Dena Harriz

- Montant unitaire : 3 165,00 € HT – Lot 2 : Réalisation et pose des ferronneries – Entreprise ACMM – Montant unitaire : 2 423,00 € HT.

- 27 octobre 2016 – Convention d’occupation du domaine public communal de la parcelle AN198 (surface 470 m²) – Société RentForce sise 22 rue de Chalibardon – Redevance annuelle d’occupation de 4 030 €, indexée sur la base de 2 % d’augmentation par an – Durée : 6 ans – Délais de résiliation : 48 h pour motif d’intérêt général ou 2 mois pour tout autre motif.

- 31 octobre 2016 – Fourniture et maintenance d’une machine à ouvrir le courrier – Société Néopost – Ouvre-lettre IM16 – Contrat de location avec le bailleur MailFinance (pour le compte de Néopost) – Durée ferme : 5 ans – Loyer annuel : 717,00 € HT.

- 03 novembre 2016 – Renouvellement de l’adhésion à l’association Immeuble en fête pour l’année 2017 – Cotisation annuelle : 1 800 € net de TVA.

- 04 novembre 2016 – Médiathèque – Prestation dans le cadre de l’action « Réseau Bilketa - programmation de journées professionnelles » - Journée de formation « Les médias sur Internet au Pays Basque nord : deux exemples » - Conventions avec l’association Mediabask (100 € nets de TVA), la société Radio Kultura (100 € HT) et M. Ekaitz Bergaretxe (250 € nets de TVA).

Pas de vote.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur Territorial